



STOP GAZETTE

N° 37 du 10 février 2024

L'édito

Le 29 janvier dernier, nous avons élu le nouveau président du Grand Reims en la personne d'Arnaud Robinet.

Le Grand Reims est maintenant une réalité qui s'est imposée à tous. Il doit maintenant passer le cap de survivre à sa première Présidente Catherine Vautrin. Avec les maires ruraux, nous serons vigilants à ce que les promesses de gouvernance perdurent dans le temps et que Reims puisse rester la locomotive de tout le territoire.

Nicolas Habare
votre Maire

Zone d'énergies renouvelables

Une réunion publique se tiendra le jeudi 7 mars à la salle de la Buissonnière à 19h.

Inscription appréciée pour une bonne organisation :
Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr

Travaux rue de la Libération

Une réunion publique se tiendra le lundi 11 mars à la mairie de Bourgogne de 19h à 20h30 pour exposer les plans des travaux à venir sur la deuxième partie de la rue de la Libération.

La distribution des colis des aînés

La distribution est en cours. Si toutefois vous étiez absents lors du passage de notre adjointe, vous aurez la possibilité de le récupérer :

Bourgogne : le samedi 17 février de 9h30 à 12h à la mairie.

Fresne : le mardi 20 février de 9h30 à 12h à la mairie de Fresne.

Le coupon laissé dans votre boîte aux lettres lors du passage à votre domicile sera à présenter.

Le parc des jeux de Bourgogne

Il a été rénové et pour rappel est réservé aux enfants de 3 à 12 ans sous la responsabilité des parents ou d'un accompagnateur.



Pour la première fois dans la région

Ce week-end, samedi 10 et dimanche 11 février :

L'association Lezardennais Sacrés organise un championnat de fléchettes avec la présence des champions de France 2023 en préparation du championnat du monde qui se déroulera à Las Vegas du 18 au 21 avril 2024.

Samedi à partir de 10h et dimanche à partir de 9h, venez nombreux pour découvrir ou redécouvrir cette discipline et même essayer vous-mêmes le lancer de fléchettes !

Entrée libre - [Gymnase de Bourgogne](#).

La commune se renouvelle avec vous ...

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire permettant de rédiger le « brief créatif » afin que l'agence de communication Konfiture puisse donner vie à notre nouveau logo, en répondant à vos attentes. En voici le récapitulatif des réponses obtenues :

Atouts de la commune :

1. Le confort de vie (74%)
2. L'environnement (49%)
3. La vie sociale et associative (34%)
4. Le patrimoine (19%)

Endroits préférés - ce qui revient régulièrement :

- Les espaces verts naturels : le parc, la mare, les chemins ruraux de promenade, les champs, la plaine en herbe.
- Les aménagements : la médiathèque, le city parc.
- Les lieux historiques : l'église de Bourgogne, le mausolée, les places.

Les événements particulièrement appréciés :

- La fête nationale du 14 juillet avec notamment la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.
- Toutes les activités / animations / festivités
- La brocante.
- La fête de Noël.
- Le loto.
- La fête de la musique.
- La fête patronale.
- Les voeux du maire.

Les 2 activités que les habitants conseilleraient à un proche :

les promenades de Bourgogne (72%)
ainsi qu'une balade dans les champs (49%)

Bourgogne-Fresne se définit comme une commune :

- Tranquille (70%)
- Conviviale (30%)
- Animée (25,5%)
- Et dans une moindre mesure : Florissante et historique (17%)

Les symboles qui représentent la commune (cités) :

- Les promenades / chemins de balade (14 réponses)
- L'église de Bourgogne (9 réponses)
- Le mausolée (7 réponses)
- L'environnement comprenant verdure / arbres / plaine / champs / campagne (8 réponses)

Si la commune était une couleur, elle serait :

- verte (55%)
- bleue (15%)
- jaune (10,6%)

Quelles valeurs le logo devrait-il incarner ?

- L'item qui revient majoritairement concerne l'environnement, à travers des mots-clés cités tels que : la campagne, les arbres, la nature, l'écologie, l'environnement, les paysages, commune propre et fleurie.
- En lien avec l'item précédent et pour une majorité d'habitants, le logo doit inspirer un sentiment de sérénité / tranquillité / bien-être, inspiré par le calme, l'environnement verdoyant et agréable de la commune.
- Certains soulignent le caractère historique, imprégné du patrimoine culturel (probablement en référence au mausolée, église ...)
- Enfin, des caractéristiques et valeurs humaines fortes reviennent également à travers les aspects de solidarité, convivialité, dynamisme et jovialité qui sont des termes qui reviennent régulièrement.

Les points clés qui serviront à la création graphique du logo :

- L'attachement très fort à l'environnement de la commune : les promenades de Bourgogne et chemins de balade sont un élément récurrent qui revient à chaque question ouverte. C'est le premier élément qui vient à l'esprit pour une majorité d'habitants quand on leur parle de leur commune. Le côté historique illustré par le patrimoine culturel est aussi un élément important pour une partie des habitants, qui citent notamment l'église et le mausolée comme symboles de Bourgogne-Fresne.
- Une commune offrant un équilibre de vie : on distingue dans les réponses des citoyens deux axes forts : le cadre naturel qui est très apprécié (chemins de balade, campagne, champs, parc, plaine...), mais aussi le côté plus animé, rythmé par les nombreuses festivités et activités à l'initiative de la mairie et des associations.
- Des valeurs communes : Tout au long du questionnaire, des valeurs humaines fortes sont ressorties, convergeant vers 2 axes avec un aspect calme et tranquille -vs- un aspect convivial et dynamique. On retrouve donc dans les valeurs citées :
 - le lien humain, le vivre ensemble dans un cadre convivial et solidaire ;
 - les aspects de calme et de tranquillité ;
 - la notion d'environnement vert composé de nombreux espaces verts.
- Le rôle de la couleur : Une écrasante majorité (55%) veut honorer le cadre environnemental de la commune en appliquant la couleur verte sur leur futur logo. Une référence directe à la nature et aux espaces verts qui parsèment le territoire. Toutefois, le bleu tient aussi une préférence dans le coeur de certains (15%), pouvant faire référence à la confiance, au calme et à la sécurité. Enfin, le jaune tire son épingle du jeu (10,5%) et peut faire référence au dynamisme de la commune qui est reconnu pour ses nombreuses festivités, mais également à la chaleur humaine qui s'y dégage quotidiennement.

L'agence débute donc les différentes pistes créatives.

L'info en bref

L'Etoile des Jeunes vous informe

L'ACM est ouvert pendant les vacances d'hiver de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 avec possibilité de repas et de garderie.

Il est encore temps, si vous le souhaitez, d'inscrire votre (vos) enfant(s).

Renseignements et inscriptions : acm.etoiledesjeunes@gmail.com ou au 06.58.47.18.02

Assemblée Générale du Comité des Fêtes

La réunion est prévue le 16 février à 19h à la mairie de Bourgogne.

Si vous souhaitez vous investir dans une association festive, ne ratez pas ce rendez-vous.

Carnaval avec le Comité des Fêtes et L'étoile des jeunes

Samedi 17 février, RDV à 14h30 place de la mairie à Fresne.

Goûter offert après le défilé des enfants.

Thé dansant

Le samedi samedi 2 mars à partir de 14h au gymnase de Bourgogne.

Venez passer un après-midi festif et convivial entre amis, entre voisins ...

Entrée libre.

Soirée américaine avec repas

Organisée par les membres de l'activité COUNTRY de l'Etoile des Jeunes.

Danses country et bal au programme le samedi 13 avril 2024 !

Préparez chapeaux de Cow-Boys et Santiags...

Renseignements auprès de David Leonard au 06.76.74.83.99.

Du côté de la médiathèque

Emmanuelle raconte ...le 14 février à 17h

C'est l'histoire d'un jeune poussin qui parle, qui parle, tout le temps ... et qui agace les autres animaux de la basse-cour.



La médiathèque se transforme en ludothèque du 26 au 28 février de 15h à 18h

Des jeux pour tous les âges pour jouer seul ou à plusieurs.

Ouvert à tous, dès 6 ans, aux horaires habituels.



MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE

Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie_de_bourgogne_fresne

Bulletin numérique mensuel d'informations
Editeur : Mairie Bourgogne-Fresne
Directeur de la publication : Nicolas Habare
Tirage papier par nos soins : 40 exemplaires
Numéro ISSN en cours

www.bourgogne-fresne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique/ IPNS